



Île d'Arz, le 08 juin 2023

Monsieur Le Maire David ROBO  
Hôtel de Ville  
Place Maurice Marchais  
56000 VANNES

N/réf : JL/NB 2023-0235

**Objet : Parking Gare Maritime**

Monsieur le Maire,

Lors de notre rencontre le 30 mai dernier vous nous avez informés de votre intention de rendre payant, en juillet et en août, le stationnement des véhicules sur les parkings près de la Gare Maritime.

Je veux par la présente attirer votre attention sur la situation particulière des résidents principaux de l'Île d'Arz ainsi que de celle des nombreux habitants du continent qui s'y rendent chaque jour pour leur travail (aides à domicile, personnel de la mairie, des écoles de voiles, des restaurants etc.) et qui n'ont pas d'autre possibilité pour stationner leur véhicule. Il me paraît indispensable qu'ils puissent bénéficier d'un stationnement gratuit à proximité de l'embarcadère, y compris pendant les deux mois d'été.

Cela pourrait se faire à l'aide d'un macaron affiché sur le pare-brise, indiquant le numéro d'immatriculation du véhicule afin que tout contrevenant puisse être verbalisé.

Je ne doute pas, Monsieur le Maire, que vous serez attentif à cette demande, et je vous en remercie par avance.

Bien à vous

Le Maire,  
Jean LOISEAU



Adresse : Le Maire  
Mairie de l'Île d'Arz : Le Prieuré : 56840 ÎLE D'ARZ  
Tél. : 02 97 44 31 14  
Courriel : [secretariat@mairie-iledarz.fr](mailto:secretariat@mairie-iledarz.fr)  
Site internet : [www.mairie-iledarz.fr](http://www.mairie-iledarz.fr)

